



DRUMETTAZ CLARAFOND

Mai 2017

INFORMATIONS MAIRIE :

6 mai : Carnaval Conseil Municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants vous invite à participer à son carnaval. Rendez-vous dès 15h, place de l'Europe. Concours du plus beau déguisement.

Venez nombreux ! (les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents)

7 mai : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Ouverture de 8h00 à 19h00 des deux bureaux de votes (n°1 mairie, n°2 salle du moulin - se référer à votre carte d'électeur).

11 mai : Conseil municipal

A 19h00, Salle du conseil, à la mairie.
Le conseil municipal est ouvert à tous.

15, 16, 17 mai : Réunions publiques

La salle polyvalente étant en travaux, le conseil municipal vous convie à une réunion publique à la salle du moulin.

La capacité de la salle du moulin étant moindre et afin d'accueillir toute la population, il est proposé 3 réunions publiques le lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 de 19h00 à 20h30.

Le maire présentera les actualités communales avant un échange avec la population. **Attention, le nombre de place dans la salle du moulin est limité.**

En cas de surcapacité, nous inviterons les habitants à nous rejoindre un autre soir.

Concernant le parking, nous vous invitons à utiliser la place de l'Europe qui sera ouverte pour l'occasion. Comptant sur votre présence.



Rentrée scolaire 2017 - 2018 :

Pour inscrire votre enfant à l'Ecole Elémentaire, vous devez vous présenter en mairie muni de :

- votre livret de famille,
- votre taxe d'habitation et justificatif de domicile
- votre Relevé d'Identité Bancaire pour les inscriptions à la cantine et à la garderie.

Vous pouvez télécharger les documents sur le site de la commune www.drumettaz-clarafond.com.

Les inscriptions auront ensuite lieu à l'école : les lundis 15 et 22 mai de 8h30 à 17h30.

26 mai : Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée le vendredi 26 mai, en raison du pont de l'Ascension.

Respect des horaires :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12H et 14h à 19h30
- Samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h (Arrêté préfectoral du 9 janvier 1997)

Brûlage interdit, Compostage ou déchetterie.

Le brûlage des déchets verts est INTERDIT.

Vous pouvez les déposer en déchetterie :

- Du lundi au samedi : 8h - 11h45 et 14h - 17h45
- Dimanche de 9h00 à 11h45

Renseignements auprès de Grand Lac, Service Déchets au 04.79.35.00.51.

MAIRIE DE DRUMETTAZ CLARAFOND - 102 route du chef lieu 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

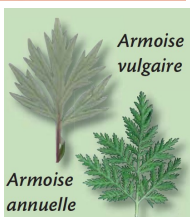
Contact : 04 79 63 64 00 - mdrumettaz.accueil@orange.fr - www.drumettaz-clarafond.com

Accueil : Lundi 8h45 à 11h45 - 14h à 18h, Mardi, Jeudi et Vendredi 14h à 17h30, Mercredi 8h45 à 11h45

Ambroisie :



Ambroisie



Armoise vulgaire

Armoise annuelle

L'ambroisie est une plante à l'origine de nombreux ennuis de santé (rhinites, asthme, conjonctivites, laryngites, urticaires, eczémas,...)

Pour la reconnaître et ne pas la confondre avec l'armoise (voir les photos ci jointes)

La plante doit être éliminée par arrachage (munissez-vous de gants) par fauchage à 10 cm au moins, de préférence avant floraison.

Nous devons tous agir pour prévenir sa prolifération en la détruisant.

Renseignements : www.ambroisie.info



EVENEMENTS :

Bibliothèque municipale « L'Oiseau Lire », les animations :

- **Samedi 20 mai, à 18h** : « **On fait tous kk pareil !** » présenté par la **Compagnie Cirque Troc**.

Un duo de **cirque** à découvrir dans un **spectacle engagé, sans tabou, drôle et décalé**, à vivre en famille. Tout public à partir de 7 ans. Entrée gratuite (durée : 40 minutes). *Attention, places limitées.*

- **Mercredi 31 mai, à 17h** : **Les P'tites histoires du mercredi**, dès 4 ans



Fermeture de la bibliothèque : samedis 6 et 27 mai

Renseignements : 04 79 63 69 04 ou bmdrumettaz@gmail.com



20 ans du Jumelage : Présence des italiens (de Sutri) du 25 au 28 mai

En 1997, les conseils municipaux de Drumettaz Clarafond et de Sutri, ville située à 40 kms au Nord de Rome, en Italie, ont décidé de se jumeler.

La France, suite à la loi de 1901, a permis la création d'une association "comité de jumelage" afin d'organiser des échanges et surtout impliquer la population. Il ne peut y avoir de jumelage sans la participation active des habitants.

Des panneaux sont donc présents à l'entrée de notre commune pour informer visiteurs et locaux.

Durant ces années, de nombreuses personnes ont été bénévoles au sein du comité de jumelage, ont participé au voyage à Sutri, accueilli les habitants de Sutri, ... afin de découvrir les us et coutumes de l'Italie, les traditions, mais aussi partager entre habitants de Drumettaz Clarafond de bons moments dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Chaque année des échanges ont lieu, nos amis italiens nous rendent visite les années paires, nous allons les voir les années impaires.

En 2017, les habitants de Sutri seront chez nous du 25 au 28 mai. A cette occasion, nous fêterons les 20 ans du jumelage.

Toutes les personnes ayant participé au jumelage, souhaitant s'investir dans les prochaines années, sont les bienvenues pour la célébration de cet anniversaire qui aura lieu à la mairie, le jeudi 25 mai à 17h30.



PROCHAINEMENT:

Elections législatives les 11 et 18 juin 2017.